

Compte-rendu de la réunion pédagogique

Intervention de M Ladaïque, IENA du Bas-Rhin

Les 2 objectifs de la réunion sont :

- comprendre vers quoi on va à la rentrée prochaine, avoir le sens du travail de l'année,
- préparer le temps de travail en novembre en présence de M Ladaïque IENA, l'IEN de la circonscription, Mme Petersen CPD pour l'Education prioritaire, une personne de la municipalité (par rapport aux locaux). L'objectif sera de :
 - o mener de pair la problématique pédagogique et matérielle,
 - o répondre à toutes les questions qui peuvent se poser et qui peuvent être différentes selon les écoles,
 - o préparer les questions de ressources humaines et d'affectation des classes.

D'autres rencontres seront prévues au cours de l'année après le 1^{er} mouvement.

Durée de la visite : entre 45 et 60 mn

Planning des dates de visite :

- vendredi 17 novembre matin
- lundi 20 novembre matin
- mardi 21 novembre matin
- mardi 21 novembre après-midi (Ecole primaire Foch-Menusiers à Bischwiller)
- vendredi 24 novembre matin
- mardi 28 novembre matin

A prévoir pour la visite :

- prévision des effectifs des futurs CP
- organisation pédagogique de l'école (comme fait en juin) : privilégier les niveaux simples avec 14 élèves, si nécessité d'avoir un CP/CE1 14 élèves également
- qui, au sein de l'équipe, souhaite s'engager dans le dispositif

Points abordés :

- organisation pédagogique prévisionnelle
- prévision du nombre de postes supplémentaires
- qui envisage prendre des CP parmi les collègues de l'école
- visite des locaux.

Chaque enseignant sera responsable administrativement de son groupe classe (12 à 14 élèves en monolingue, jusqu'à 15 en bilingue). Il y aura donc des postes en plus dans les écoles en fonction de la projection de l'organisation pédagogique faite en novembre lors de la visite dans les écoles. Ce sera affiné et régulé au fil de l'année.

Dans la mise en œuvre du dispositif des classes de CP dédoublées, il faudra essayer de capitaliser au maximum ce qui est déjà fait dans le dispositif actuel (travail en équipe de cycle, co-enseignement...).

Il faudra mener une réflexion sur comment enseigner avec un petit groupe de 12/14 élèves, comment moduler l'emploi du temps et varier les formes de travail lorsqu'on est seul dans la classe et lorsqu'on est deux. L'idée est d'aller plus loin que ce qui se fait actuellement avec le maitre+.

Le forum de fin d'année du dispositif « Plus de maitres que de classes » a été annulé en juin 2017 faute de temps (CP dédoublés et rythmes scolaires). Il était apprécié car étaient présentées les bonnes pratiques, les réussites...Un forum départemental « 100% de réussite au CP » sera organisé en mars/avril avec les collègues de CP exerçant en REP+ et les futurs enseignants de CP exerçant en REP. L'objectif sera d'échanger sur l'expérience en cours en REP+, les temps de travail en équipe, les organisations pédagogiques mises en œuvre, les pratiques pédagogiques efficaces, les écueils à éviter...

Il va falloir communiquer, expliquer le fonctionnement du dispositif CP dédoublé, notamment en conseil d'école et en réunion de rentrée. Il faut que les élèves et les parents s'y retrouvent.

Concernant l'intervention des membres du RASED, attention à la manière dont les élèves vont être gérés durant le temps scolaire. La prise en charge par une structure spécialisée n'est pas forcément simple à comprendre pour un parent. On n'écarte pas les membres du RASED du dispositif mais dans les nouvelles missions assignées au RASED (cf. circulaire février 2017, annexe 1, http://cache.media.education.gouv.fr/file/7/84/0/ensel263_annexe_716840.pdf), il y en a une de très importante qui est celle de personne ressource. L'aide à la prise en charge des difficultés de l'élève peut être compliquée dans la classe malgré l'effectif réduit. Cette aide peut s'appuyer dans le conseil après ou non une observation dans la classe par un membre du RASED. Ce serait difficile pour l'enseignant, pour l'équipe et pour la lisibilité du dispositif de faire à la fois du dédoublement et des prises en charge spécialisées en parallèle.

La question de la place du maitre E et G s'est posée dans les REP+. Un principe a été posé : au moins dans la première partie de l'année, le maitre E ne sort pas les élèves de la classe. Il y a un travail en amont et en aval du dispositif qui laisse largement la place aux maitres E et G pour accompagner le parcours de l'élève notamment en GS de maternelle, pour préparer la réussite de ces deux années de dédoublement au cycle 2. Le maitre E peut également apporter son expertise au moment de l'analyse des résultats des élèves aux évaluations nationales et départementales. Avec les nouvelles modalités de travail, la difficulté scolaire peut être prise en charge au sein de la classe par l'enseignant qui en a la responsabilité. Pour le psychologue scolaire, bien évidemment, il sort l'élève de la classe s'il doit lui faire passer un bilan.

Le 100% de réussite c'est donner une impulsion à chaque élève, lui donner l'envie de réussir, d'apprendre à l'école.

Question du public : est-ce que les 3 écoles en REP absentes aujourd'hui et n'ayant pas de maitres+ seront associées à la réflexion ?

Réponse : oui, demain matin Mme Petersen contactera les 3 directeurs pour les informer des modalités de la visite de novembre. Pour les 4 écoles hors éducation prioritaire, nous n'avons pas encore de réponse quant au devenir du dispositif.

Question du public : en termes de carte scolaire, techniquement, comment l'appréhende-t-on ?

Réponse : on part de l'organisation pédagogique projetée. Il n'y a pas de grille avec des barèmes. On verra en fonction de la formule retenue. L'effectif de CP pourra aller jusqu'à 14 élèves. On évitera au maximum le double niveau CP/CE1. Quand il y a un CP/CE1, on alignera l'effectif sur 12/14 élèves.

Question du public : est-ce qu'on pense à dédoubler aussi les CP bilingues ? Si oui, se posera la question de la ressource humaine dans la partie allemande.

Réponse : oui avec un effectif maximum de 15 élèves. Le principe de dédoublement est le même qu'en monolingue.

Question du public : que se passe-t-il si en cours d'année on dépasse les 14 élèves ? (question des élèves du foyer)

Réponse : on va essayer d'anticiper cette problématique. En cours d'année, on ne pourra pas nommer un enseignant. On souhaite un dispositif lisible.

Question du public : le maitre+ actuel n'est pas obligé d'intégrer ce dispositif. Il participe alors au 1^{er} mouvement ?

Réponse : actuellement cohabitent deux types de personnes sur le dispositif :

- ceux nommés sur un poste à profil avec un arrêté de nomination : il faudra participer au mouvement pour obtenir un poste ordinaire (dans la même école ou pas) puisque le poste de maitre+ va être fermé,
- ceux nommés comme adjoint à la direction, ils restent titulaires de leur poste.

Question du public : on peut effectivement s'appuyer sur certains acquis du dispositif maitre+ même s'il me semble que ce soit différent. On faisait de la co-animation sur des objectifs d'apprentissage très spécifiques (ex : langage oral). Là, le travail d'équipe va être primordial mais on va être responsable d'un groupe classe et la co-intervention se fera en concertation dans le cadre du travail en équipe.

Réponse : sur certaines compétences vous pourrez travailler ensemble selon différentes modalités, avec pour les élèves un volume horaire plus élevé. Il faut réfléchir à quel moment on souhaite le petit effectif et pour y faire quoi. Il y a des apprentissages qui nécessitent une dynamique et il ne faut pas être tout seul à ce moment-là.

Intervention du public : on a une opportunité extrêmement intéressante de considérer qu'en deux ou trois ans, on va doubler les moyens d'actions pédagogiques à l'échelle du cycle 2. Il faut prendre cette opportunité comme des moyens non seulement humains en plus mais comme une offre de réflexion pédagogique sur des possibles. On peut s'inspirer de ce qui a été fait avec les maitres+ mais on pourra

explorer de nouvelles choses, y compris sur des groupes de moins de 12. On parle de réussite des élèves avec des modalités ouvertes qui relèvent d'imagination, d'expérimentation en local, des possibles en fonction des équipes, des compétences des uns et des autres et du projet de réseaux.